

AVIS

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire,
Le Jeudi 1^{er} février 2024, à 20h30
à la Salle Hors Sac de Saint-Hilaire,
dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Madame le Maire, Dominique CLOUZEAU



Ordre du Jour

2024-02.00 Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 janvier 2024

AFFAIRES GENERALES

- 2024-02.01 Autorisation faite au Maire de signer la convention relative à la participation aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Crolles
- 2024-02.02 Participation financière aux travaux réalisés par TE38 sur le poste de distribution électrique des Pelloux à Saint-Bernard

FINANCES

- 2024-02.03 Ouverture du quart du budget d'investissement pour l'exercice 2024, modification de la délibération n°2023-12.06

DIVERS

- 2024-02.04 Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT